

DEC170068DR01

Décision portant nomination de Mme Stéphanie BOLHY aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod (IJM)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC143252DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod (IJM) et nommant M. Giuseppe BALDACCI en qualité de directeur(trice) ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 6 juillet 2015 ;

Considérant que **Mme Stéphanie BOLHY** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par les délégations d'Ile-de-France du 3 au 5 octobre, puis du 14 au 16 novembre 2016,

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Stéphanie BOLHY**, AI, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod (IJM) à compter du 17 novembre 2016.

Mme Stéphanie BOLHY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Stéphanie BOLHY** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

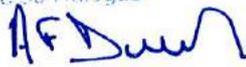
Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif le **09 JAN. 2017**



Le directeur de l'UMR7592
Giuseppe BALDACCÌ

Visa de Patrick MOUNAUD, délégué régional CNRS Paris-Villejuif
Pour le Délégué régional
circonscription Paris - Villejuif du CNRS
L'Adjointe au Délégué



Visa de Christine CLERICI, présidente de l'Université Paris-Diderot
Anne-Françoise GUYAL



UNIVERSITÉ
PARIS
DIDEROT
PARIS 7
PRESIDENCE